



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 juillet 2010

ÉGLISE NOTRE DAME - RESTAURATION DE
LA FAÇADE OUEST - DEMANDE DE
SUBVENTIONS

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
08 juillet 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne ARDOUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2010

DELIBERATION D20100354

PATRIMOINE ET MOYENS

EGLISE NOTRE DAME - RESTAURATION DE LA FAÇADE OUEST - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de la rénovation engagée de l'église Notre-Dame de Niort, la municipalité a décidé de programmer une opération de restauration de la façade Ouest suite à la démolition de la chaufferie.

Cette opération est évaluée à 35 000,00 € HT soit 41 860,00 € TTC pour laquelle l'Etat apporterait une subvention de 35 %, le Conseil Régional une subvention de 15 % et le Conseil Général une subvention de 25 %.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit ainsi :

Dépenses HT		Recettes HT		
Travaux	35 000 €	Etat	35 %	12 250 €
		Conseil Régional	15 %	5 250 €
		Conseil Général	25 %	8 750 €
		Ville de Niort	25 %	8 750 €
TOTAL	35 000 €	TOTAL		35 000 €

Les recettes, inscrites au budget 2010, seront imputées au Chapitre 32009001, Fonction 3241, Compte 2313.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le programme de travaux pour un montant de 35 000,00 € HT soit 41 860,00 € TTC ;
- solliciter l'aide financière de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général ; et s'engager à pré financer la totalité de l'opération soit 41 860,00 € TTC sur le budget 2010 et à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer, le cas échéant, les conventions de subventionnement à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL